

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 23 MAI 2017**

**NOMBRE :**  
-de Conseillers en exercice 27  
-de présents 21  
-de votants 27

L'an deux mil dix sept  
Le vingt trois mai  
Le Conseil Municipal de la Commune de MAING  
Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation  
légale,  
Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

**OBJET**  
**CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD POUR UNE MISSION RELATIVE AU SYSTEME D'INFORMATION**

Etaient présents : BAUDRIN P. THUILLET MP. MONTAY G. BAILLEUX A. PREUVOT R. DE MULDER A. COLOMBEL A. NATHIEZ V. FAILLON J. DESROUSSEAUX C. COLLET Ch. RAMEZ D. GOBERT J. COLLET C. DELANNOY JM. MUSY F. GARNERONE L. SPOTO S. DOLEZ C. MOREAU G. DUMOULIN H.

Etaient excusés : RIFF C. PREVOST V. SALADIN B. DEBIONNE M. MULON M. HAMADI A.

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 9/06/2017

Procurations respectives à : PREUVOT R. GOBERT J. BAUDRIN P. MOREAU G. DESROUSSEAUX C. COLLET C.

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 16/05/2017

Etaient absents non excusés :

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

La dématérialisation des échanges avec les services de la perception arrive à la phase finale de dématérialisation totale avec signature électronique. Le service CREATIC du centre de gestion du Nord viendra prochainement installer un l-parapheur et il est donc nécessaire de conventionner pour la mise à disposition du personnel du CDG qui va intervenir.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à signer la convention citée en objet.

Le conseil municipal, entendu ce qui précède, décide à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer la convention relative à la mise à disposition d'un agent du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Nord pour une mission relative au système d'information.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Maing, le 9 juin 2017

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

